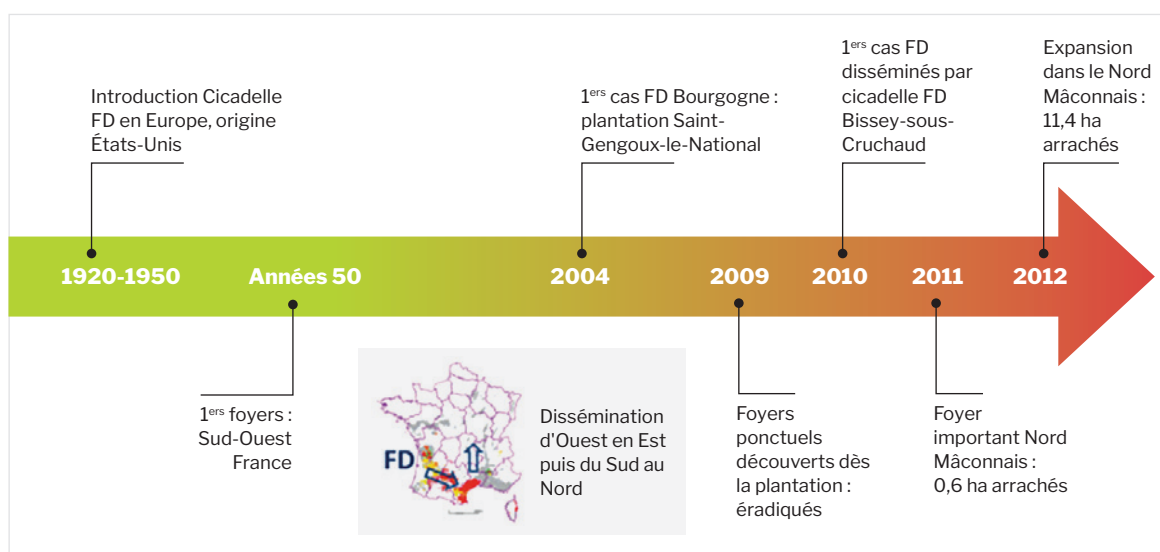


Expérience de la Bourgogne

CONTACT :

Marie-Charlotte Paput

FREDON Bourgogne-Franche Comté



Historique de la Flavescence Dorée en Bourgogne

En France, les premiers cas de Flavescence dorée ont été détectés dans les années cinquante.

En Bourgogne, le premier cas a été décelé en 2004, mais c'est fin 2011 qu'un important foyer a été découvert dans le Nord Mâconnais. Il a entraîné l'arrachage de 11,4 hectares de vigne l'année suivante. Le dispositif de lutte tel que nous le connaissons a été mis en place en 2012.

Lutte contre la Flavescence Dorée en Bourgogne

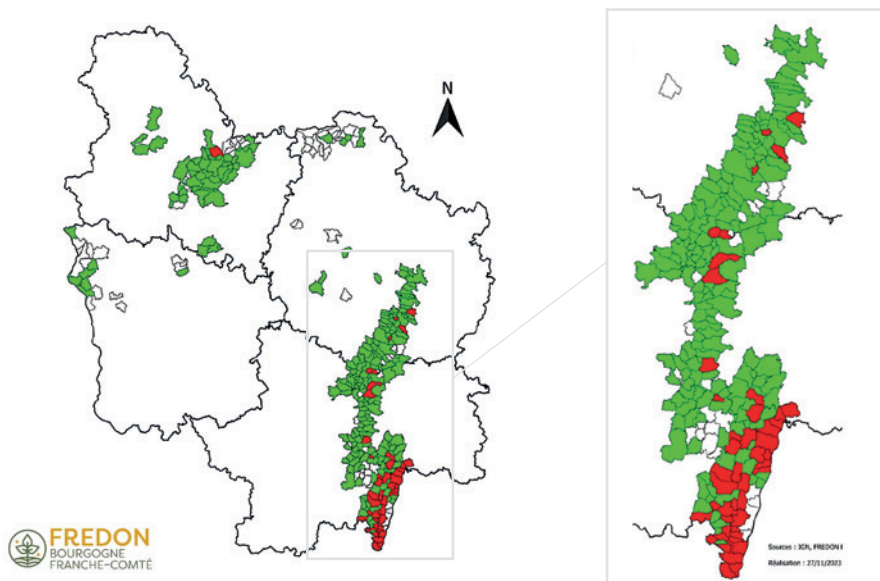
Elle repose sur 4 piliers :

- ➔ **Prospection** : Les prospections sont **collectives, obligatoires et annuelles**. Encadrés par les techniciens FREDON BFC, ce sont les viticulteurs eux-mêmes qui réalisent les prospections qui sont menées sur la totalité du vignoble bourguignon.
- ➔ **Arrachage** : Avant le **31 mars de la campagne suivante**, les pieds marqués doivent être arrachés pour empêcher les réservoirs à maladie.
- ➔ **Le traitement à l'eau chaude (TEC)** : Il élimine le phytoplasme responsable de la Flavescence dorée et permet ainsi d'éviter l'apparition de nouveaux foyers liés à l'implantation de plants contaminés dans le vignoble. Il est **obligatoire** dans tous les cahiers des charges des AOC en Bourgogne.
- ➔ **La lutte insecticide** : Elle est ciblée dans les zones à risque de dissémination afin de **mieux contrôler et limiter** les populations de cicadelles.



Évolution de la Flavescence Dorée

Prélèvement FD en Bourgogne en 2023



	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'analyses	538	1359	1867	2065	2131	2078	2101	2735	2608	3281	2609	3814
Nombre de cas positifs	-	64	31	17	26	19	62	130	185	132	278	243
Nombre de communes positives	26	26	18	10	11	9	15	25	39	39	48	47
Nouvelle commune	-	-	-	-	2	1	3	6	11	7	10	3

Bilan 2023

2023 a de nouveau été une année de très forte expression des symptômes de jaunisses, notamment de Bois Noir sur Chardonnay. En préalable au résumé qui suit, il est essentiel de rappeler que compte-tenu du nombre très importants de ceps de jaunisses, tous les pieds extériorisant des symptômes ne peuvent être analysés et les prélèvements se font par échantillonnage. Dans ces conditions, l'absence de Flavescence dans les résultats ne garantit pas l'absence totale de FD sur la commune.

- ➔ **21** : Toujours quelques cas isolés en Côte d'Or.
- ➔ **71** : La Flavescence Dorée est largement présente dans le Nord Beaujolais (une parcelle de 38 ares arrachée en 2023). Elle progresse fortement dans le sud Saône et Loire avec de nombreux début de foyers.

En Nord Maconnais, après 10 ans de lutte, nous observons un léger mieux dans le foyer historique avec une diminution du nombre d'échantillons positifs. Attention toutefois à ne pas relâcher trop rapidement les efforts. Côte Chalonnaise : 3 cas isolés.

- ➔ **89** : Une extension du foyer de Maligny (sur le même secteur).

Toutes les informations régionales relatives à la Flavescence Dorée sont disponibles sur les sites :

- DRAAF BFC : <https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/arrete-de-lutte-contre-la-flavescence-doree-de-la-vigne-2023-a2911.html>
- STOP FLAVESCENCE : <https://www.stop-flavescence-bourgogne.fr/> - vous y trouverez les résultats de chaque commune
- CAVB : www.cavb.fr